

Communiqué de presse – 18.09.2026

Une rencontre à 1606 m d'altitude pour amorcer un futur plan d'action autour du Chasseral

Près de quarante personnes représentant les communes et associations actives sur le Chasseral ont participé jeudi 17 septembre à la présentation des résultats de l'atelier participatif qui s'était tenu le 25 juin dernier dans le cadre du projet « Objectif Chasseral », mené par le Parc naturel régional sous l'égide de la Fondation Grand Chasseral. Les participantes et participants ont découvert les résultats de l'atelier et l'ébauche du plan d'action autour du Chasseral. La démarche a été animée par Damien Marage, spécialiste de la géographie environnementale.

En juin 2026, une quarantaine de participantes et participants avaient pu donner leur avis lors d'un atelier de réflexion qui s'était tenu à l'hôtel Chasseral au cours duquel ils ont été amenés à travailler sur les cinq axes de travail élaborés par le groupe d'accompagnement du projet, composé de Jura bernois, Bienne, Grand Chasseral Tourisme et le Parc Chasseral à savoir, les thématiques de gouvernance, d'accès, de qualité des infrastructures, de l'offre et de l'accueil, de cohabitation des usages et de communication.

Cet événement s'inscrivait dans la continuité des actions et événements menés dès 2025 dans le cadre du projet « Objectif Chasseral ». Une dizaine d'événements avaient été mis en place en partenariat avec autant de métairies afin de recueillir les avis et perceptions des usagers du site, qu'ils soient habitants ou usagers.

Débouchant de cette action participative, la reconnaissance des valeurs du site constitue le point de départ du futur projet de territoire. Quatre valeurs ont été identifiées comme suit : le site du Chasseral est ainsi reconnu comme un lieu d'exception pour sa nature préservée et ses paysages exceptionnels ; un lieu pluriel qui conjugue plusieurs usages et fonctions avec la coexistence de nombreux acteurs ; un lieu d'ancrage régional auquel les habitants sont très attachés, l'emblème du parc éponyme et de la région et enfin un lieu avec une forte saisonnalité qui vit différemment l'été de l'hiver avec des activités et usages propres à chaque saison.

Le processus participatif s'est terminé ce 17 septembre avec la présentation des résultats. Six thèmes d'actions ressortent prioritairement : le renforcement de la mobilité douce, par exemple la création de pistes cyclables, le développement de l'accès notamment en renforçant les liaisons en transport public mais aussi en évitant les conflits entre les usages agricoles et les véhicules privés, l'adaptation des actions à la saisonnalité du site, le développement des infrastructures adaptées à l'identité du site, le renforcement de la sensibilisation, la prise en compte du paysage et de la biodiversité.

Ces éléments préfigurent le futur plan d'actions pour le Chasseral qui sera élaboré pour la fin de l'année. Le Parc Chasseral agit sur délégation de la Fondation Grand Chasseral

et des communes pour proposer des solutions concrètes va poursuivre son rôle de coordinateur de cette démarche.

La gouvernance du site reste l'un des points centraux du futur succès pour mettre en œuvre la vision. Ce point sera travaillé avec le groupe actuel pour articuler et mettre en œuvre les thèmes et propositions émanant du processus.



Légende : Le 17 septembre, une quarantaine de personnes se sont réunies à l'hôtel Chasseral pour échanger sur le futur du massif. (@ Thierry Wirz)

Infos générales et contact :

Fabien Vogelsperger (Directeur)
fabien.vogelsperger@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 48 / +41 (0)79 797 51 22



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.